

« Une meilleure appréhension des situations » : en Vendée, ce tribunal mise sur des audiences dédiées aux violences

Depuis le mois de mars, le tribunal de La Roche-sur-Yon (Vendée) a créé des audiences dédiées aux violences intrafamiliales. L'objectif : donner une meilleure place aux victimes et permettre aux prévenus de se confronter à des affaires similaires. Une nouveauté vue d'un bon œil par les avocats notamment pour les violences psychologiques, plus difficiles à juger.

Une nouvelle audience dédiée aux violences intrafamiliales est prévue en juin à La Roche-sur-Yon. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Sacha Martinez

Publié le 28/04/2026 à 18h20

Il nous paraissait assez intéressant d'évoquer une même thématique sur un jour d'audience, pose Sarah Huet, procureure de la République de La Roche-sur-Yon. Cela aide les prévenus à s'interroger sur leur passage à l'acte. Peut-être qu'en étant spectateur, ils peuvent davantage se remettre en question, abonde Emilie Rayneau, présidente du tribunal judiciaire. Depuis le mois de mars 2026, des audiences dédiées aux violences intrafamiliales ont été créées au tribunal correctionnel de La Roche-sur-Yon.

Le principe ? Seuls des dossiers liés à **des violences dans le cadre familial, qu'elles soient d'ordre physique ou psychologique**, sont jugés par les magistrats. Une nouveauté accueillie avec enthousiasme par les avocats du barreau de La Roche-sur-Yon. Ce format permet de travailler la spécialisation des magistrats. Cela permet une meilleure appréhension des situations, notamment en matière de violences psychologiques avec des notions comme l'emprise, observe Anne-Sophie Sarday, qui a participé à la première audience.

« On essaie de faire du sur-mesure pour les victimes »

Ce sont des audiences où l'on prend plus de temps et être davantage tournés vers les victimes. Par ailleurs, en regardant d'autres dossiers, cela peut aider des prévenus à prendre du recul et à remettre en question leur comportement, appuie Meriem Abkoui, avocate à La Roche-sur-Yon. Un nouveau format qui s'inscrit dans l'accompagnement aux victimes que la juridiction s'attache à améliorer ces dernières années. L'association France victime 85 est présente lors de ces audiences, ça apporte vraiment quelque chose, constate la procureure de la République.

D'ici quelques semaines, un espace dédié sera d'ailleurs aménagé pour les victimes. Ça fait partie de l'accompagnement, **tout comme la présence du chien d'assistance, Tiwi, qui sera proposée**. Ce n'est pas gadget, on essaie de faire du sur-mesure pour les victimes, insiste la présidente. Ces dernières peuvent, par exemple,

venir découvrir la salle d'audience en amont du procès afin de s'acclimater à la configuration des lieux et bénéficier d'explications sur le déroulé du procès.

« La honte et la pression sociale » des victimes

Car les violences intrafamiliales restent un contentieux particulier. J'ai des victimes qui viennent me dire que tout va bien ; Que c'est peut-être de leur faute. Qu'elles n'auraient pas dû mettre une jupe. Qui s'inquiètent pour la personne qui les a violentées, illustre **Stéphanie Guedo, avocate yonnaise**. D'autant qu'en matière de violences psychologiques, il est parfois difficile pour un médecin légiste d'estimer le préjudice. Une expertise psychologique est toujours plus adaptée, mais cela repousse d'autant la tenue d'un procès et coûte cher, poursuit la robe noire.

Et contrairement aux idées reçues, les violences touchent tous les milieux sociaux. Dans certains milieux, il y a aussi la honte et la pression sociale qui entre en ligne de compte, constate Stéphanie Guedo. Début mai, l'avocate sera conseil d'une partie civile dans un dossier de harcèlement moral qui a conduit à la dégradation de la santé de sa cliente de la part du 1^{er} adjoint d'une commune du Sud Vendée. Preuve que ce fléau touche toutes les strates de la population en Vendée.